

Convocation à l'assemblée générale annuelle de votre Caisse Desjardins de Hull-Aylmer Le 9 avril 2024 à 18h



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous au :

283 boulevard Alexandre-Taché, Gatineau, QC, J8X 3X7

La première portion de l'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode présentiel**. Cette formule implique que seuls les membres présents sur place pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- Adopter des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse* ou aux statuts et au *Règlement intérieur de rotation*
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- Décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)
- Voter pour élire des membres du conseil d'administration

Modification au *Règlement intérieur de la Caisse*

Les membres seront appelés à se prononcer sur une modification du *Règlement intérieur de la caisse* (RIC) visant à :

- Modifier l'article 8.1 du RIC de manière à diminuer progressivement le nombre d'administrateurs au conseil d'administration de treize (13) à onze (11), à raison d'un (1) poste par année, dès l'assemblée générale annuelle 2024. Plus précisément, l'adoption de cette modification aurait pour effet de diminuer progressivement le nombre d'administrateurs :
 - de treize (13) à douze (12), dès l'assemblée générale annuelle 2024, avant la période des élections;
 - de douze (12) à onze (11), à partir du 1^{er} janvier 2025;

La modification au règlement prendra effet dès son adoption, avant la période des élections.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.



Élection au conseil d'administration

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Toutefois, si la modification de l'article 8.1 du RIC est adoptée, il y aura 4 postes à pourvoir. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 16 février 2024 à 16h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

1. ANCTIL, Jocelyn	8. LACASSE, Paulette	15. MENSAH, Erick	22. POULIN, Vincent
2. AUCLAIR, Normand	9. LAMONT, Natalie	16. MÉZIL, Jeiel Onel	23. RENAUD, Michel
3. BEUSOLEIL, Francis	10. LAROCHELLE, Robert	17. NKUYEHASI, Sereine-Marie	24. TURPIN, Jean-François
4. BÉLANGER, Olivier	11. LAROCQUE, Marc	18. PAQUIN, Alexis	
5. CENATUS, Wilbène	12. LEDUC, Richard	19. PHILIPPE, Gaston	
6. GIROUARD, Pierre	13. LE GUYADER, Laurent	20. PICARD, Luc	
7. HUISSOUD, Lucas	14. MÉNARD, Line	21. PICHETTE, Patrick	

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/hullaylmer ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 4 mars 2024

Guillaume Morin, président